

JUSTICE, EUGENISME ET POST-HUMANITE

Lucas Degryse

Ce texte prolonge la réflexion politique commencée ici-même dans l'article intitulé « Violence et transformation génétique de l'humain : une approche sociobiologique ». ¹ Nous serons donc amenés à revenir sur les notions de bio-pouvoir, d'eugénisme et de police des corps étatique qui y étaient proposées.

Pour une éthique de l'eugénisme

L'eugénisme, ou le contrôle scientifique des naissances, est une technique. Comme toutes les techniques, elle n'est en soi ni bonne ni mauvaise, tout dépend de la façon dont on l'applique. Par ailleurs, les belles âmes promptes à se scandaliser dès que le mot est prononcé oublient qu'elle est déjà une pratique courante dans de nombreuses maternités du monde occidental. Le dépistage précoce, *in utero*, de certaines maladies telle que la trisomie et l'avortement thérapeutique qui s'en suit le plus souvent sont de purs actes d'eugénisme, soutenus par l'ensemble du corps médical et, surtout, réclamés par les parents eux-mêmes. En France, l'arrêt Perruche du 17/11/00 vient encore renforcer l'arsenal eugéniste, permettant la condamnation des médecins *n'ayant pas* détecté l'anomalie du fœtus (malformation ou autre) au moment du diagnostic prénatal. Sur ces sujets, dans l'édition électronique du *Monde*, Bernard Debré, médecin, ancien ministre et membre du Comité national d'éthique, fait les constats suivants :

L'eugénisme existe de plus en plus aujourd'hui; sa pratique s'est officiellement établie depuis la loi sur l'interruption volontaire de grossesse. Loi qui est et reste indispensable. (...) D'ailleurs, ne pratiquons-nous pas l'eugénisme chaque jour dans nos cliniques ou dans nos hôpitaux? La pratique indispensable de l'échographie pendant la grossesse ne débouche-t-elle pas sur un avortement volontaire si une malformation est détectée? (...) Le récent arrêt de la Cour de cassation dit arrêt Perruche vient singulièrement compliquer l'approche de l'eugénisme. Dorénavant, les parents pourront demander une indemnité à l'Etat si leur enfant est né handicapé, alors qu'on aurait pu prévoir ce handicap lors de la conception ou pendant la grossesse, à des moments où l'interruption de la grossesse aurait pu être demandée. Ces exemples témoignent d'un eugénisme dit d'évitement: il s'agit d'éviter la naissance de bébés porteurs de maladies génétiques graves. (...) Il existe une mutation génétique, parmi beaucoup d'autres, dite BCRA2. Il s'agit d'une simple mutation d'un gène. Lorsque le gène issu de la mère et celui issu du père sont tous deux atteints, l'enfant, né sain, sera inévitablement atteint de multiples cancers dès 35-40 ans. Faut-il interdire la recherche de telles mutations chez le fœtus (par amniocentèse)? Au nom de quoi le médecin aurait-il le droit de dissimulation, alors qu'il pourrait savoir, qu'il pourrait informer? Cet exemple n'est qu'un parmi d'autres. Il sera possible dans peu de temps de connaître une grande partie des maladies probables ou certaines qui toucheront le fœtus dans sa vie d'homme. Que fera-t-on de ces informations? (...) Pour l'Etat et la Sécurité sociale, le handicap coûte cher... Les cancers coûtent cher... Cette prévention par l'évitement serait bien tentante pour nos économistes. ²

La rationalisation eugéniste systématique des naissances est pour demain. On peut le déplorer ou s'en réjouir, mais tout indique qu'elle est inévitable. Il faut donc dès aujourd'hui ébaucher un cadre de pensée éthique permettant d'éviter une application perversifiée de cette technique. Comme technique, elle est susceptible de toutes les déviations, même si elle n'est pas en elle-même une déviation. L'eugénisme n'est pas immoral, même si ses partisans ont pu l'être, il est amoral, dénué de contenu éthique. Il nous appartient donc de montrer qu'il est possible de lui donner ce contenu éthique en montrant sous quelles conditions il peut se justifier moralement. Contre l'idéologie dominante qui en fait le synonyme du mal absolu, penser l'eugénisme dans son articulation à la justice, c'est là tout le propos de notre texte.

Justice et biologie

La symbole de la justice est la balance. La notion de justice est ainsi synonyme d'égalité. Corrélativement, inégalité et injustice sont aussi synonymes. Or, tout système social est hiérarchisé, donc inégalitaire. Les tentatives historiques menées par des utopistes de mettre sur pied une société plus juste car plus égalitaire se sont toutes soldées par des échecs flagrants. Inégalité et injustice semblent donc consubstantielles à toute forme de structure sociale. Autrement dit, la hiérarchisation d'une société en classes dominantes et classes dominées est inévitable. La justice sociale, c'est-à-dire l'absence de classes, l'égalité réelle des citoyens ne serait-elle véritablement qu'un songe creux? Pour répondre à cette question, il nous faut montrer en quoi les questions de société s'enracinent fondamentalement dans les questions de biologie.

Vouloir être le plus fort, ou la plus belle, écraser les autres, les dominer sans aucun scrupule moral, voire les tuer ou les faire souffrir, en un mot les pulsions d'agressivité et de destruction qui sont à l'origine des injustices du monde ont une valeur adaptative au sens où elles permettent l'affirmation territoriale de l'ego biologique. Les rejeter, c'est rejeter la vie. Paradoxalement, rejeter les pulsions de mort, c'est rejeter les pulsions de vie. Et c'est précisément ce que nous voudrions faire au nom d'un sens moral plus précieux pour nous que la vie même. Notre positionnement théorique est ici anti-nietzschéen au possible. Nous défendons la morale contre la vie. Du moins une certaine forme de vie. Nous rejetons effectivement la vie biologiquement injuste, c'est-à-dire en fait la totalité de l'existence biologique connue. Mais il nous plaît d'imaginer une forme d'existence biologiquement juste, où les corps seraient informés par des valeurs morales de justice et d'égalité.

La loi du monde ou la bio-injustice

¹ Lucas Degryse, « Violence et transformation génétique de l'humain : une approche sociobiologique », in *LE PHILOSOPHOIRE* n° 13 (La violence, entretien avec Jacques Rancière, hiver 2001).

² Bernard Debré, « Vers l'eugénisme ? », in *Le Monde interactif*, 11/07/01, <http://www.lemonde.fr>

La loi du monde c'est la loi de l'existence biologique. Plusieurs siècles de dualisme esprit/matière et d'idéalisme métaphysique forcené, religieux ou philosophique, nous ont fait oublier la pleine appartenance de l'être humain au monde biologique. Les créations culturelles les plus abstraites restent une production du système nerveux (dont le cerveau est le centre) dans ses interactions avec son environnement matériel. En ce sens, la culture comme le cerveau humain sont des formes complexes de la nature. Darwin le premier, et plus récemment la primatologie, la sociobiologie ou les sciences cognitives nous rappellent ainsi à notre condition fondamentale d'êtres biologiques animaux. Que signifie donc la justice à l'aune de l'existence biologique, c'est-à-dire à l'aune de l'existence tout court ?

Tout d'abord, la loi du monde biologique, la loi de notre existence a été formulée par Darwin dans les termes de *struggle for life* (lutte pour la vie) et de sélection naturelle. Cette loi de sélection naturelle pousse chaque être vivant, chaque ego biologique à rechercher l'adaptation optimum à son environnement dans une simple perspective de survie et d'entretien de son unité psycho-somatique, individuelle ou groupale. L'être vivant est constamment menacé de disparition par les éléments hostiles de l'environnement. En réponse à ces agressions environnementales, il doit se créer un territoire aux frontières intègres qui le protège. Or, qui n'avance pas recule. Si le territoire ne s'accroît pas régulièrement, c'est l'environnement hostile qui bientôt empiète dessus et menace directement l'intégrité biologique de son propriétaire. Dans une simple perspective de survie, ce dernier est donc contraint de chercher à accroître son espace territorial, c'est-à-dire son potentiel d'adaptation environnementale. Ce mouvement de conquête territoriale à des fins de simple survie n'est rien d'autre que ce que l'on appelle, à la suite de Nietzsche, la volonté de puissance. Dans le vocabulaire de Konrad Lorenz, on parlerait d'agressivité. Comme le montre Lorenz dans ses recherches³, l'agressivité est en effet une condition de base à la survie biologique car elle permet le marquage territorial (défense et extension du territoire), la conquête de partenaires sexuels, etc... La sélection naturelle est donc le principe par lequel sont éliminés du *struggle for life* les êtres vivants trop faibles pour vivre, pas assez agressifs, dont la volonté de puissance est trop faible ou inhibée pour leur permettre une adaptation environnementale optimum, autrement dit un effort de conquête territoriale toujours relancé.

Nous ne sommes pas tous égaux face au *struggle for life*, certains sont mieux avantagés par la nature que d'autres, certains sont plus agressifs que d'autres. On peut dès lors parler de bio-injustice ou d'injustice naturelle au sens où tous les êtres vivants ne sont pas également agressifs et dotés pour la survie, alors même que tous les êtres vivants ont les mêmes aspirations à survivre. La bio-injustice ne signifie rien d'autre que l'inégalité de naissance des egos biologiques dans leur capacité à s'affirmer, à développer leur volonté de puissance, donc dans leur capacité d'adaptation environnementale et de survie physique. Cette bio-injustice ou répartition inégale de l'agressivité naturelle aboutit à des hiérarchisations dominants-dominés observables dans tous les systèmes sociaux animaux, humains compris. En général, les plus faibles, les moins agressifs, sont dominés et disparaissent rapidement ou du moins ne se reproduisent pas. Chez de nombreux mammifères, les individus peu agressifs ont un accès difficile aux partenaires de l'autre sexe, ce qui n'est pas sans provoquer des frustrations et des tensions au sein du groupe. La loi du monde est donc un rapport de forces généralisé dans lequel certains individus peuvent être donnés a priori comme perdants, victimes, dominés.

Dans ce cadre qui est celui de notre existence au quotidien, la notion de justice n'a bien évidemment aucun sens. La loi du monde biologique, qui vaut également dans les sociétés humaines, c'est la loi du plus fort, c'est donc en fait l'injustice pure et simple. Cette bio-injustice, c'est-à-dire la répartition inégalitaire des capacités de survie physique, est à la base de toutes les formes de vie connues jusqu'à ce jour. La justice n'aurait de sens que comme bio-justice, ce qui n'est concevable que pour une forme de vie encore inconnue, dont le principe de perpétuation ne serait plus la sélection naturelle et qui transcenderait par là-même les contraintes et les pressions du *struggle for life* : agressivité, volonté de puissance, classes sociales dominants-dominés. Il est clair qu'une société où régnerait la bio-justice n'aurait plus rien d'humain. Il s'agirait d'une espèce post-humaine dont les valeurs et les caractéristiques physiologiques sont encore inédites. On peut cependant déjà en imaginer les prémices par contraste avec certains modèles de sociétés existants. Notamment, les structures sociales libérales peuvent nous servir de repoussoirs et de contre-exemples.

La sélection naturelle chez les humains

En quoi le libéralisme, économique ou sexuel, favorise-t-il la bio-injustice ? Dans *American psycho*, Bret Easton Ellis met à nu de façon paradigmatique le fonctionnement psychologique de la sélection naturelle chez un être humain. Patrick Bateman, le personnage principal du livre, est un véritable monstre d'adaptation, voire de suradaptation à un système social ultra-libéral et ultra-agressif : l'Amérique capitaliste triomphante. L'intériorité psycho-affective du personnage est en quelque sorte la reproduction miniature de son environnement social extérieur. *Golden-boy* le jour, il est *serial-killer* la nuit. Il tue gratuitement, pour le plaisir et dépèce parfois ses victimes vivantes avec des raffinements inimaginables. Bateman est tout aussi cruel, froid et dénué de scrupules moraux que l'univers boursier mercantile et consumériste du Wall Street des années 80, dans lequel il évolue et se sent parfaitement à l'aise. Cet univers libéral où seule règne la loi du plus fort, la loi du mieux adapté, du plus agressif, possède un fond de cruauté sadique comme fantasme de toute-puissance exercée sur le corps de l'autre. Cette pulsion de cruauté est une conséquence inévitable de la sélection naturelle. En effet, ne survivront au *struggle for life* que les plus puissants, les plus aptes à la conquête territoriale, les plus aptes à l'agressivité. Or, le corps de l'autre est aussi un territoire à conquérir, peut-être le plus précieux. La séduction sexuelle comporte également une bonne part de cruauté sadique et s'apparente en cela à une forme de torture. Patrick Bateman aime torturer ses victimes. Ainsi, il ne fait qu'obéir à la pression de la sélection naturelle, à l'agressivité qu'elle développe naturellement chez les êtres vivants et aux rapports de force dominant-dominé, sado-maso qu'elle instaure. Il révèle et résume par son exemple individuel le principe moteur du fonctionnement de la société libérale : le sadisme comme promotion exacerbée et sans frein de la volonté de puissance égocentrique jusque dans ses conséquences les plus extrêmes. Dans une crise de lucidité, Bateman s'apitoie sur son sort et s'exprime ainsi :

³ Konrad Lorenz, *L'agression*, Flammarion, 1969 (traduction française).

Mon allégresse macabre a fait place à l'amertume, et je pleure sur moi-même, sans parvenir à trouver la moindre consolation dans tout cela, je pleure, je sanglote « Je veux juste être aimé », maudissant la terre, et tout ce qu'on m'a enseigné: les principes, les différences, les choix, la morale, le compromis, le savoir, l'unité, la prière – tout cela était erroné, tout cela était vain. Tout cela se résumait à: adapte-toi, ou crève.⁴

« Adapte-toi ou crève. » Telle est la maxime du *struggle for life*. Bateman l'a compris et pour cette raison on ne peut pas dire que son comportement soit fondamentalement pathologique. Son plaisir à torturer des victimes innocentes ne fait que traduire son instinct positif de prédateur en recherche continue de l'adaptation et de conquête territoriale. Tout au plus peut-on dire que cet instinct agressif nécessaire à la survie physique ne pouvant s'exprimer dans nos sociétés d'abondance par la chasse alimentaire, il trouve alors un exutoire maladroite. Mais la cruauté de Bateman, et à vrai dire toute forme de cruauté sadique, est un élément consubstantiel et positivement structurant de l'existence biologique. La cruauté sadique la plus perverse possède effectivement encore une signification adaptative. Elle est la preuve de la puissance de domination territoriale d'un ego, ce qui est pour cet ego une condition de sa survie personnelle, adaptation environnementale signifiant avant tout domination environnementale. On pourrait même aller jusqu'à parler de la valeur positive du viol sexuel dans la sélection naturelle, comme l'ont fait deux chercheurs du Massachusetts Institute of Technology, Thornhill et Palmer, dans un ouvrage paru récemment aux Etats-Unis : *A natural history of rape*.⁵ Evidemment, valeur positive du point de vue de la sélection naturelle ne signifie pas valeur positive du point de vue moral. Mais les conditions mêmes de l'existence biologique sont en contradiction avec les notions morales. L'injustice fait partie des conditions de la vie.

« Adapte-toi ou crève. » On pourrait ajouter « Adapte-toi, même si les autres en crèvent. » D'autres variantes: « Domine ou crève », « Domine, même si les autres en crèvent. » Ces quelques maximes expriment le principe même de l'existence, la loi du monde, particulièrement visible dans les structures sociales libérales, économiques ou sexuelles. Plus précisément, dans un cadre libéral, la loi du monde prend le nom de « loi du marché ». Pour reprendre un titre de Michel Houellebecq, nous pourrions parler du monde comme d'un supermarché.⁶ Dans un espace marchand libéral, les échanges et rapports interindividuels sont libres de toute régulation interventionniste de l'Etat. La régulation n'est pas celle de la justice et de la morale étatique mais celle de la bio-injustice naturelle. Il y règne donc bien une loi, une règle, qui est celle de la libre concurrence et compétition entre les individus, ce qui avantage toujours les mieux adaptés au marché, les plus agressifs. Le *struggle for life* se décline en *struggle for money* ou *struggle for sex*. Quelle que soit la nature du marché, économique ou sexuel, les rapports humains s'y résument à des rapports de force dominants-dominés, prédateur et proie. Il faut une bonne dose d'agressivité sadique pour se sentir à l'aise à Wall Street ou en discothèque, presque autant que pour lancer des avions kamikazes sur le World Trade Center. Quant aux individus les moins adaptés au marché, les moins agressifs donc les plus faibles, ils n'ont plus qu'à crever ou à devenir des proies persécutées par leurs prédateurs. Tel est le mécanisme de la sélection naturelle. Telle est la loi de la bio-injustice, que l'absence de régulation étatique comme entité morale de surplomb promeut et entretient.

La bio-justice ou l'Etat total

Comment faire passer une société de la bio-injustice libérale à la bio-justice ? Par le bio-pouvoir eugéniste de l'Etat. L'alternative au système libéral c'est l'Etat-providence interventionniste. Seul l'Etat, en tant qu'il intervient dans les relations entre les individus, peut garantir que ceux-ci respectent les valeurs morales qui rendent possibles la justice sociale. La régulation éthique des rapports humains par l'Etat comme autorité morale de surplomb est le seul moyen de dépasser la barbarie et la violence de la loi du marché comme loi du plus fort. Les injustices sociales ayant une base biologique, c'est donc au niveau des corps, par le bio-pouvoir et l'eugénisme, que l'Etat doit intervenir pour imposer la justice. Si la justice est synonyme d'égalité, cette bio-justice s'identifie-t-elle à l'égalité des corps ? L'égalité des corps est inconcevable dans le cadre d'une société humaine puisque de fait nos corps sont inégaux, certains sont mieux dotés pour la survie que d'autres. L'égalité des corps n'est possible que pour une espèce post-humaine dont tous les membres seraient des clones et posséderaient des caractéristiques physiologiques identiques, abolissant dans ce geste également la dualité des sexes. Cette utopie imaginée par Michel Houellebecq dans *Les particules élémentaires* (sur laquelle il revient dans *Lanzarote* en évoquant la secte des Raëliens) nous montre ce que serait une société biologiquement juste, où le bio-pouvoir eugéniste de l'Etat conformerait les corps selon des valeurs morales telles que l'égalité.

A vrai dire, un système social hiérarchisé donc inégalitaire mais néanmoins juste nous paraît aussi imaginable. Un système social peut être inégalitaire mais juste dès lors que ces inégalités sont consenties par les citoyens qui les vivent. Le sentiment de justice est totalement subjectif. En l'absence de toute transcendance divine, la seule référence en matière d'éthique est le jugement que l'individu porte sur sa propre condition. Si tel individu estime que justice lui est rendue, alors justice lui est rendue. Il n'y a d'injustice qu'à partir du moment où les citoyens contestent leur statut ou leur classe sociale. Et la société est juste dès lors que les citoyens vivent avec bonheur leur appartenance à telle classe, à tel échelon de la hiérarchie sociale, dominant ou dominé. Comme nous le dit déjà Platon dans *La République* (IV, 441e), une société hiérarchisée est bonne et juste quand chaque citoyen se sent adapté à sa position, remplit sa fonction et ne la conteste pas, ne jalouse pas celle des autres: « Or nous n'avons certainement pas oublié que la cité était juste du fait que chacune de ses trois classes s'occupait de sa propre tâche. » Platon distingue dans la cité idéale trois classes sociales, qui correspondent aussi aux trois parties de l'âme humaine. La justice réside dans la stricte subordination des deux classes inférieures, aux humeurs impulsives, les militaires et les prolétaires, à la classe des philosophes-rois, seuls capables de gouverner et d'administrer la cité dans la raison et la sagesse. L'injustice n'est rien d'autre que la démesure au sens grec, l'*apeiron*, c'est-à-dire le mélange des classes, des rôles et des fonctions, dans la société comme dans l'âme humaine :

Or peut-elle être autre chose qu'une sorte de sédition entre les trois éléments de l'âme, une confusion, une usurpation de leurs tâches respectives – la révolte d'une partie contre le tout pour se donner une autorité à laquelle elle n'a point droit, parce que sa nature la destine à

⁴ Bret Easton Ellis, *American psycho*, Seuil, 1998 (traduction française), p.444.

⁵ Randy Thornhill, Craig Palmer, *A natural history of rape: biological bases of sexual coercion*, MIT Press, 2000.

⁶ Michel Houellebecq, « Le monde comme supermarché et comme dérision », in *Interventions*, Flammarion, 1998.

subir une servitude que ne doit point subir ce qui est de race royale ? C'est de là, dirons-nous, de ce trouble et de ce désordre, que naissent l'injustice, l'incontinence, la lâcheté, l'ignorance, et tous les vices en un mot.⁷

La justice est un respect des hiérarchies mais aussi des prérogatives de chacun. La question se pose alors de savoir comment réaliser cette adéquation du particulier et du général, cette insertion harmonieuse de l'individu dans sa hiérarchie sociale. L'eugénisme est également prôné par Platon comme un moyen de régulation et de justice sociale. Le contrôle des naissances et de l'éducation des enfants par l'Etat doit lui permettre d'adapter ses propres citoyens à la forme sociale hiérarchisée définie rationnellement pour le bien commun par les philosophes-rois.

Une solution proche nous est donnée par Aldous Huxley dans son célèbre livre *Le meilleur des mondes*. Cette œuvre se présente comme une contre-utopie au sens où Huxley cherche à dénigrer la société qu'il dépeint. Notre point de vue est diamétralement opposé puisque nous considérons qu'en effet Huxley décrit bel et bien un des meilleurs mondes possibles. Dans l'univers futuriste de son œuvre, l'Etat comme régulateur des hiérarchies sociales produit lui-même en laboratoire des individus adaptés à ces hiérarchies sociales. L'Etat ne se contente plus de réguler a posteriori les rapports inter-classes mais produit en amont des citoyens adaptés à ces classes par le moyen des manipulations génétiques et subliminales. Il s'agit également là d'un Etat-providence dont la puissance et la responsabilité sont maximisées jusqu'à leur plus haut point.

Dans les quelques utopies philosophico-romanesques ici présentées, la police des corps que tout Etat exerce sur ses citoyens commence avant même la naissance de ces corps. Cette police des corps prénatale eugéniste est donc absolue et totale, sauf erreur technique permettant à quelques rares individus d'échapper à leur programmation. Ce que Michel Foucault, Jean Baudrillard (le « crime parfait ») et d'autres encore dénoncent au nom de la liberté, nous en faisons donc l'apologie au nom de la justice. De fait, la notion de justice nous paraît incompatible avec la notion de liberté. En effet, à ce projet de société fondée sur un bio-pouvoir eugéniste et une police des corps absolus de l'Etat, on nous objectera qu'il s'agit de la forme la plus abjecte de totalitarisme qui se puisse concevoir. A cette objection naïve nous répondrons qu'il n'existe de toute façon que des systèmes d'oppression et que la notion de liberté individuelle est une pure et simple hypocrisie. En effet, le respect des libertés est en fait l'argument pseudo-éthique que les dominants utilisent pour justifier l'exercice sans frein de leur volonté de puissance. La liberté est le nom donné à la position dominante dans un système d'oppression. La liberté des uns c'est toujours l'aliénation des autres. La notion de liberté ne relève donc pas du champ de la morale car il est impossible de l'universaliser sans mauvaise foi. Par conséquent et pour conclure, disons qu'il nous semble possible de justifier moralement un Etat total eugéniste et post-humain en évacuant complètement la notion de liberté individuelle, au nom de la justice sociale. Il y a un totalitarisme heureux.

⁷ Platon, *La République* (livre IV, 444d), GF-Flammarion, 1966, p.197.